

Pour une amélioration du suivi des soins dentaires dans les homes et les structures équivalentes

Patrick Chapuis (PCSI)

De plus en plus de personnes atteignent un âge avancé en conservant leurs propres dents. Paradoxalement, cette évolution n'est pas que positive et engendre des complications et des défis pour maintenir cette dentition en bonne santé. La perte d'autonomie des personnes du quatrième âge les rendent dépendantes et l'hygiène bucco-dentaire diminue. Le constat est confirmé par plusieurs études en Suisse. La santé bucco-dentaire des résidentes et résidents en EMS est plutôt mauvaise. Des soins d'hygiène bucco-dentaire insuffisants dans les établissements médico-sociaux peuvent avoir de graves conséquences sur la santé des résidentes et résidents. Des études ont montré le lien entre les maladies bucco-dentaires et les maladies cardiovasculaires et les pneumonies bactériennes.

Les résidents devraient maintenir aussi longtemps que possible leurs habitudes en matière d'hygiène bucco-dentaire. Il ressort cependant que près de 90% des résidents ne sont plus en mesure d'assurer seuls une hygiène buccale suffisante. Le personnel soignant est donc tenu de prendre le relais pour assurer l'hygiène buccale de ces personnes. Malheureusement, le manque de temps et de formation continue dans ce domaine spécifique rend la tâche compliquée.

A l'instar de ce qui se fait dans les écoles jurassiennes où une fois par année et par classe a lieu un examen de dépistage auquel est soumis chaque enfant par la Clinique dentaire scolaire ambulante, ne serait-il pas envisageable de proposer la même prestation pour la population concernée ? Une clinique ambulante pourrait offrir un soutien aux établissements médico-sociaux afin de réaliser un examen bucco-dentaire d'entrée et ainsi orienter un suivi spécifique pour chaque résident.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement d'étudier la possibilité d'introduire une clinique dentaire ambulante pour les homes et les structures équivalentes.

Patrick Chapuis (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Paul Monnerat (PVL)
- Carole Pelletier (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 24 septembre 2025